

## Notice explicative Inscriptions pédagogiques (IP)

### Licences et Doubles Licences (EAD inclus):

*Allemand, Anglais, Espagnol, EEI, Italien, Portugais et LEA*

#### **Chers étudiants,**

**Avant de commencer votre Inscription Pédagogique Web veuillez prendre connaissance IMPERATIVEMENT de la note explicative ci-dessous.**

---

Votre formation est constituée :

- D'enseignements fondamentaux **obligatoires**  
De compétences transversales **obligatoires (Pour les L1 Attention test TCRT cf. explications ci-dessous)**
- D'une complémentaire **au choix**  
**(Vous devrez effectuer votre choix parmi ceux proposés lors de votre IP en ligne selon votre formation)**

### Informations choix de la complémentaire

**Tout choix de complémentaire est définitif pour l'année en cours. Aucun changement ne sera autorisé.**

- Si vous choisissez la complémentaire « Approfondissement », il sera alors possible de choisir une langue non spécialiste (LANSAD), **excepté pour la Licence d'Anglais.**

Pour choisir cet enseignement de **LANG**ues pour **Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD)** géré par le Centre de Ressources en Langue (CRL):

1/ Veuillez-vous référer aux choix disponibles dans votre formation et aux conditions ci-dessous

<https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/licence-lmd-03.html>  
<https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/licence-lmd-03.html>

2/ Pour effectuer votre inscription sur la langue choisie, consulter le site du CRL pour connaître la procédure : <https://crl.parisnanterre.fr/>



© CanStockPhoto.com

***Vous ne devez pas choisir une langue LANSAD identique à votre choix de fondamentale et à votre choix de complémentaire :***

*Exemple :*

*Vous êtes en L1 Espagnol, complémentaire Espagnol, vous devez choisir une autre langue que l'espagnol en LANSAD.*

*Vous êtes en L1 Anglais, complémentaire Espagnol, vous ne pouvez pas choisir ni l'anglais, ni l'espagnol.*

➤ **A partir de la L2, vous pouvez choisir une complémentaire d'Enseignement.**

Dans ce cas, après avoir fait ce choix lors de votre IP en ligne, il est impératif de vous inscrire auprès du SUFOM sur rendez-vous : <https://rdv-sufom.parisnanterre.fr>.

## **Compétences transversales**

### **Informations pour les L1 UNIQUEMENT :**

Vous devez passer obligatoirement le *Test de Positionnement en Français Écrit*.

**Ce test doit être effectué avant votre inscription pédagogique.**

**Pour connaître la procédure merci de suivre le lien suivant :**

<https://www.parisnanterre.fr/tcrt/test-de-competences-redactionnelles-transversales-tcrt--973365.kjsp>

## **Calendrier de la rentrée**

- Semaine de pré-rentrée **du lundi 06 au vendredi 10 septembre**

Consulter le site de l'université : <https://www.parisnanterre.fr/informations-2021-2022-etudiant-e-s-1022079.kjsp?RH=1624454829184>

- Début des cours **le lundi 13 septembre** en fonction de votre emploi du temps qui sera disponible sur votre ENT dès votre inscription pédagogique effectuée.

Avant le début des cours, vous devez donc procéder à votre inscription pédagogique.

Une fois celle-ci terminée en ligne, vous obtiendrez votre contrat pédagogique (**veuillez-vous assurer si vous avez fait le choix de la langue LANSAD qu'il figure bien sur votre contrat**).

**Dans un deuxième temps** vous devrez déposer en main propre ce contrat en version papier **daté et signé accompagné d'une photo d'identité à** votre gestionnaire pédagogique pour vérification et validation selon le calendrier suivant :

- **Pour toutes les licences (L1/L2 et L3) ANGLAIS/ESPAGNOL/ PORTUGAIS**
  - Du lundi 06 au vendredi 10 septembre 2021 de 10h à 12h et de 14h à 16h
- **Pour les Licences ALLEMAND / EEI / ITALIEN**
  - Du lundi 06 au vendredi 10 septembre 2021
    - de 10h à 12h pour les L1
    - de 14h à 16h pour les L2 et les L3
- **Pour les Licences LEA (Modalités particulières)**
  - L1 : vos contrats pédagogiques seront centralisés par votre enseignant Référent directement et transmis à votre gestionnaire.
    - L2 A déposer en main propre à votre gestionnaire pédagogique du lundi 20 au vendredi 24 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h
    - L3 A déposer en main propre à votre gestionnaire pédagogique du lundi 27 au vendredi 01 octobre de 10h à 12h et de 14h à 16h

**Pour toutes les formations ATTENTION N'oubliez pas de fournir une photo d'identité**

*Toute inscription pédagogique effectuée après le 04 octobre amènera à une défaillance automatique sur le semestre. Les étudiants retardataires seront alors attendus en session 2 (rattrapage) pour les enseignements du 1<sup>er</sup> semestre.*

## Emploi du temps

Vous pouvez consulter votre Emploi Du Temps (EDT) dès à présent via votre Environnement Numérique de Travail (ENT) dans la rubrique « Mon emploi du temps ».

*Attention les EDT ne sont pas définitifs et peuvent évoluer pendant le semestre. Il est donc impératif de rester informé en regardant régulièrement.*

Les EDT sont conçus par choix de complémentaires. Ils sont donc fixes (**pas de changement de groupe possible**).

## Etudiants éligibles au régime dérogatoire

Contrôlez si vous êtes éligibles en consultant les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) : <https://etudiants.parisnanterre.fr/evaluation-et-examens>

→ [Téléchargez les M3C générales 2020-2024](#) (disposition G3 et G4)

Si vous répondez à un de ces critères, vous devez le signaler auprès du gestionnaire pédagogique de votre formation, par mail accompagnées des pièces justificatives **avant le 01 octobre 2021.**

Si vous avez un enseignement LANSAD concerné par ce régime dérogatoire, merci de vous signaler au CRL (consulter le site <https://crl.parisnanterre.fr/>)

Toute l'équipe de l'UFR LCE vous souhaite une bonne rentrée universitaire 2021